

BESOIN D'UNE CONSULTATION URGENTE SOUS 24H À 48H ?

VOTRE PHARMACIE PEUT VOUS AIDER SI :



Vous n'avez pas de médecin traitant



Votre médecin traitant est indisponible



Vous êtes de passage sur le territoire



**Rapprochez vous de
votre pharmacie**

Ou



Contactez le 15
Ne vous présentez pas
spontanément aux urgences

**Vous serez orienté vers une consultation
de soin non programmé ou vers un
service d'urgence.**